

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1155 Militaires hors cadres

n° 1155

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

14 décembre 1951

Numéro JO

n° 1 du 01/01/1952

Date du numéro

1 janvier 1952

TEXTE INTÉGRAL

L'adjudant-chefinfirmier des T.S. Ramplou (Arthur) est mis à la disposition du Directeur du Service de Santé pour servir à la Pharmacie générale d'approvisionnement & la C.F.S. à Djibouti, à compter du 10 décembre 1951, date de son débarquement sur le Territoire.